

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 5 NOVEMBRE 2019

ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER

L'Assemblée Générale d'hiver aura lieu le **samedi 7 décembre** au TSF à Voiron.

Vous trouverez sur le site l'ordre du jour de l'Assemblée

(<https://isere.ffh.fr/simple/assemblee-generale-dhiver/>)

Les documents nécessaires à la préparation de cette AG paraîtront ultérieurement.

TRESORERIE

FORFAIT JOURNEE

Du 30 Octobre 2019

Amende 32 €

ECHIROLLES SURIEUX U18D3

FORFAIT JOURNEE

Du 3 Novembre 2019

Amende 32 €

CHAMPAGNIER D5

FMI NON RETOURNEE

Du 3 Novembre 2019

Amende 75 €

SASSENAGE D5

FM NON RETOURNEE

Du 26-27 Octobre 2019

Amende 75 €

FOUR FEMA8
GF NIVOLAS TOUR ST CLAIR U15F A8

NON RETOUR FEUILLE DEFI JONGLAGE

CHALLENGE FESTIVAL ISERE U13

Amende 25 €

Du 19 Octobre 2019

PONTCHARRA
ND MESSAGE 3
ABBAYE 2
4 MONTAGNES
MISTRAL 3
CESSIEU 2
DOLOMIEU 2
CHEYSSIEU
O. NORD DAUPHINE 3
VAREZE
ST MAURICE L'EXIL 2
Du 2 Novembre
VERSAU

FEUILLE DE MATCH NON UTILISEE OU INCOMPLETE

CHALLENGE FESTIVAL ISERE U13

Du 19 Octobre 2019

Amende 25 €

BOURG D'OISANS
ND MESSAGE 2

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE AU 15 OCTOBRE 2019

(Clubs débiteurs de plus de 100 €)

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la

Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se voient retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 30 Octobre 2019.

554434 ROCHETOIRIN FC
564089 VETERANS DE VEYRINS-THUELLIN
848046 RIVOIS FUTSAL

b) Si 5 semaines après l'émission du relevé de compte initial le club est toujours en défaut de paiement, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements d'un retrait de 3 points supplémentaires au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat avec classement. Cette sanction de 3 ou 6 points est alors notifiée au club par courrier électronique avec accusé de réception et par le site Internet du District.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points supplémentaires au classement concernant toutes leur équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 6 Novembre 2019.

554434 ROCHETOIRIN FC
564089 VETERANS DE VEYRINS-THUELLIN
848046 RIVOIS FUTSAL (sous réserve d'encaissement)

INFORMATION

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE A LA LAURAFoot

Liste des clubs en infraction du relevé n°01

520296 ABBAYE US GRENOBLE	581015 COLL. S. DES GUINEENS DE L'ISERE
525338 U.S. VIZILLOISE	581943 A. S. TURQUOISE
528946 NOYAREY F.C.	582053 R.C. VIRIEU FUTSAL
533035 A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE	582472 A. CLUB MISTRAL
533557 A.S. GRENOBLE DAUPHINE	582501 LA GRINTA
534738 AM.S. DE CHEYSSIEU	582776 F. C. AGNIN
541917 F.C. D'ANTHON	590490 C. MARTINEROIS DE FUTSAL
544257 VETERANS F.C. SILLANS	609367 C.OM.S. CATERPILLAR GRENOBLE
546946 GRENOBLE FOOT 38	611693 GRENOBLE ENERGIE SP.
549826 A. FUTSAL PONT DE CLAIX	616067 F. C. CE SEMITAG
553080 A. DES OUVRIERS TURCS A MOIRANS	663904 AS INTER-ENTREPRISES DU GRESIVAUDAN
553399 A. S. DE CREMIEU FOOTBALL	664082 UMICORE FOOT
554434 F. C. DE ROCHETOIRIN	681077 A. S. FASSON
560227 ASSOCIATION FUTSAL SASSENAGE	681566 PLANET PHONE 38
563927 A. MAHORAISE DE GRENOBLE	682488 A.T.S.C.A.F ISERE
564092 GRENOBLE FUTSAL	760278 GUC FOOTBALL FEMININ
564127 PAYS ROUSSILLONNAIS SPORTING CLUB	848046 F. SALLE O. RIVOIS
	863936 BRAGA S C.

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : BENZEGHIBA T. – HOCINE H. – GEORGY G. – USVO – LEVYN D. – FERRY L. – EL FASKAOUI F. (2) – GONZALBEZ J. – ASF PORTUGAIS – CHAMPAGNIER – DRAGANA M. – USVO – CESSIEU – DOUSSON T. – DJEGHDIR M. – ST G. COMMIERS – PLATEL Y. – GIROUD R. – TOUIOUAR A. – FERKANE A. – URBAIN C. – EL FASKAOUI F. – VIVIER P. – ASF PORTUGAIS – FARES M. – MOS 3R – LCA FOOT 38 – DURSUN A. – CHOKOR A. – ANAR AKDIM K. – BRIOUA M. – BIZONNES – DAPPEL D.

APPEL : CHAMPAGNIER – EYBENS – VIRIEU VALONDRAS

REGLEMENTS : FARAMANS – LCA FOOT 38 – TURCS GRENOBLE – USVO – FLAVUS – LAURAFoot
 – EYBENS – DOLOMIEU – VINAY – SABATINO J. – COTE ST ANDRE – HAGLI G. - USVO

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	jraymond@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.